



La Médiathèque se déplace chez vous !

=> *Romans, documentaires, biographies, bandes dessinées...*

Vous aimez lire mais vous ne pouvez plus vous déplacer ? Le service de portage à domicile de la Médiathèque Intercommunale est là pour vous !

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne à mobilité réduite temporaire ou permanente (handicap, accident...) désirant emprunter des livres, revues ou CD. Il vous sera simplement demandé de souscrire à un abonnement à la Médiathèque.

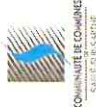
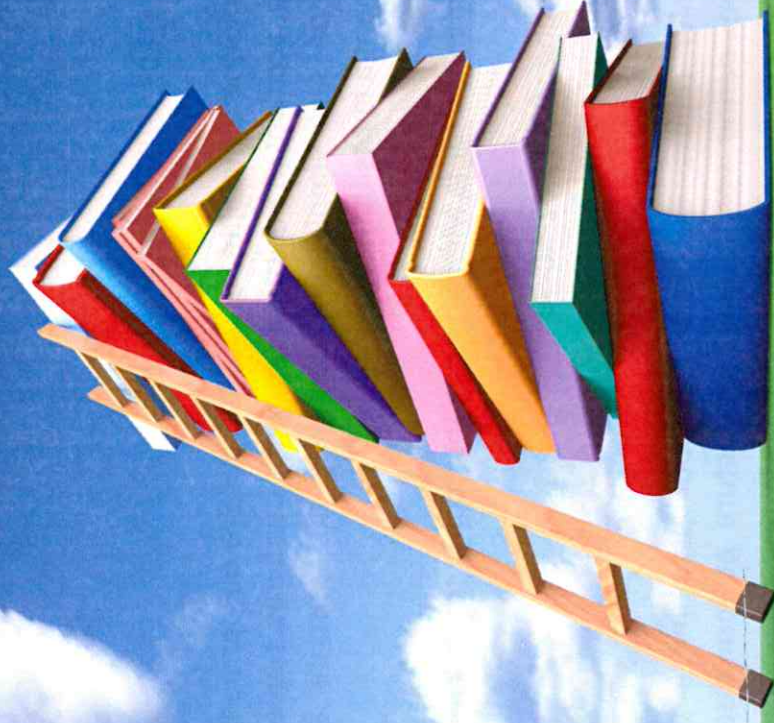
Comment contacter la Médiathèque Intercommunale ?

- Téléphone : **02-43-62-50-90**
- Courriel : [mediatheque@sablesursarthe.fr](mailto:mediatheque@sablesursarthe.fr)

Un premier rendez-vous sera fixé pour procéder à votre inscription, définir vos souhaits de lecture et formaliser le fonctionnement du service. Dès lors, vous pourrez emprunter jusqu'à 10 documents et fixer la date d'un prochain passage.



# Portage à domicile



**MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE**  
ESPACES : CYBÈLE - MAYENNE - MOLLIÈRE - PIERRE REVERDY  
[mediatheque.sablesursarthe.fr](http://mediatheque.sablesursarthe.fr)